



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

infirmiers de bloc opératoire

Question écrite n° 127395

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la profession d'infirmier de bloc opératoire diplômé d'État. Ces infirmiers sont spécialisés pour intervenir dans les salles d'intervention chirurgicale. Il lui demande s'il est envisagé de mettre en place un nombre minimum d'infirmiers de bloc opératoire par salle d'intervention.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127395

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 917

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)